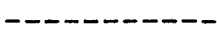




INTERVENTION DE

Monsieur Gaston E. THORN  
PRESIDENT DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

LORS D'UN DEJEUNER - CAUSERIE ORGANISE PAR  
LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BRUXELLES



"UNE PERSPECTIVE EUROPEENNE"

BRUXELLES, LE 13 AVRIL 1984

Je voudrais d'abord vous dire comme je suis heureux d'être ici parmi vous qui partagez avec le monde politique, social et culturel la responsabilité de notre avenir.

D'abord, je dirai quelques mots sur le dernier Sommet Européen de Bruxelles. Ensuite, je ferai quelques observations sur l'état de la Communauté. Enfin, je parlerai brièvement des perspectives de l'Europe.

A Bruxelles, on a vu se dessiner les bases d'un accord sur les dossiers essentiels tels que la réforme de la PAC, les orientations à donner aux politiques structurelles de la Communauté, la discipline budgétaire et le relèvement du plafond des ressources propres. Ce qui a provoqué l'échec a été l'impossibilité à trouver une solution au problème des déséquilibres budgétaires et à déterminer le montant de départ dont devrait bénéficier le Royaume-Uni.

Le compromis qui vient d'être approuvé par le dernier Conseil de l'Agriculture permet d'entamer un virage important

dans l'aménagement de la PAC .....

dans l'aménagement de la PAC par l'abandon de la logique de garantie illimitée qui avait conduit cette politique dans une impasse. Toutefois, ce virage n'est pas aussi étroit que la Commission l'avait souhaité. Par conséquent, la Commission devra soumettre au Conseil une requête de ressources additionnelles permettant d'attendre la mise en place d'un nouveau système de financement communautaire en 1986.

En ce qui concerne la discipline budgétaire, la Commission se réjouit que le Conseil ait retenu les dispositions prévoyant un accroissement moins rapide de la dépense agricole que celui des ressources propres. Mais elle doit dénoncer avec force la volonté exprimée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de retenir l'accroissement des crédits non-agricoles dans des limites qui empêchent un développement raisonnable des politiques communautaires nécessaires à la relance.

Il en est de même en ce qui concerne le relèvement du plafond des ressources propres qui est beaucoup trop limité pour permettre d'assurer à la Communauté, pour un nombre suffisant d'années, les moyens dont elle a besoin. Ainsi, il est clair que certains leaders d'Etats prêchent aux foules leur détermination à

développer l'Europe mais décident ...

développer l'Europe mais décident dans les couloirs d'imposer au budget communautaire des plafonds successifs paralysants. Quant au problème budgétaire de la "dame de fer", la discussion a prouvé qu'il s'agissait là non pas d'un problème de chiffres, mais bien d'un révélateur de divergences de conception sur la nature de la Communauté. Par conséquent, régler le problème du montant de départ de la correction budgétaire ne signifie pas trouver un accord sur le type de communauté que l'on souhaite. J'y reviendrai.

L'histoire récente de la Communauté témoigne incontestablement, non pas d'une crise passagère, mais d'un sérieux processus de dégradation de la volonté politique et de l'esprit européens.

Quelles sont les raisons de cette dégradation ? La faiblesse des gouvernements de coalition, la crise économique et sociale, la mauvaise gestion des finances publiques des Etats, les tensions provoquées par une mutation de société due à des développements technologiques, la relève du pouvoir de la part d'une génération qui n'a connu ni les traumatismes de la IIème Guerre, ni la peur et l'incertitude de l'Après-Guerre, ni l'exaltation d'entamer l'entreprise d'unir les peuples d'Europe. Une autre raison est le refus du Président Charles de GAULLE de reconnaître les dispositions du

Traité sur les droits de vote qui a abouti au soi-disant "compromis de Luxembourg". Ses effets ont été néfastes car il a empêché la Communauté de décider assez et de décider à temps.

Dans ce contexte, les Etats - surtout les plus grands - et leurs administrations en particulier, portent une lourde responsabilité. Pourquoi ?

Parce qu'ils n'ont pas eu la prévoyance ni la sagesse - pendant les années de "vaches grasses" - de renforcer les institutions de la Communauté Economique et de consolider leur unité sur le plan politique et sur celui de la défense.

En outre, le premier élargissement a représenté un sérieux facteur de ralentissement du processus d'intégration des politiques internes.

Les Etats se sont démontrés incapables d'utiliser la dimension européenne pour limiter la crise économique et budgétaire qui a caractérisé cette dernière décennie de vaches maigres. Ainsi, la dégradation de l'entreprise européenne a contribué à la dégradation des perspectives nationales de relance économique, d'élan politique, de régénération culturelle et morale.

En même temps, .....

En même temps, nous avons vécu plusieurs tentatives de relance : du programme d'Union Economique et Monétaire de Pierre WERNER - qui a finalement échoué pour faire place au S.M.E. - au plan d'Union Européenne de TINDEMANS, au Traité d'Union Européenne élaboré sous l'impulsion de SPINELLI, aux appels de retour au Traité du Président MITTERRAND et de moi-même. La périodicité de ces tentatives de relance témoigne de l'importance de l'objectif d'union, même si les réalisations ont été bien plus modestes que l'imagination.

Que faut-il faire maintenant ?

Méfiez-vous des faux prophètes qui veulent repartir de zéro sur des bases nouvelles. Car ceci est impossible ou dangereux dans une époque comme la notre qui souffre d'un repli nationaliste et protectionniste.

Notre approche ne peut qu'être pragmatique. D'abord, nous devons rapidement régler le contentieux budgétaire, c'est-à-dire le problème de la compensation à la Grande Bretagne. Ensuite, il faut que les Etats tirent les conséquences de leurs décisions agricoles et mettent à la disposition de la Communauté les moyens exceptionnels qui sont nécessaires pour financer les obligations qui

en découlent tout en préservant

en découlent tout en préservant les politiques communautaires existantes jusqu'au moment de la ratification des ressources nouvelles.

A ceux qui crient que l'Europe coûte déjà trop cher, je dois rappeler que le budget de la Communauté représente moins de 1% du PIB des DIX, à peu près 2% des dépenses publiques totales et la moitié du déficit budgétaire d'un de ses Etats membres.

Une fois résolu le problème financier à court terme, il faudra entamer un débat approfondi sur les objectifs de la Communauté et sur son fonctionnement institutionnel. Cela doit être fait avant l'élargissement à l'Espagne et au Portugal.

L'ambiguïté institutionnelle doit être clarifiée. Les Etats devront choisir. Ou bien ils acceptent de poursuivre l'oeuvre entreprise en revenant au plein respect du Traité et de son inspiration politique, ou bien ils se résignent au glissement institutionnel vers la coopération intergouvernementale et ils choisissent de facto une autre communauté. "Tertio non datur".

Si l'un ou l'autre pays devait préférer cette deuxième solution, cela voudrait dire qu'il veut sortir du Traité. Dans ces conditions, vouloir préserver à tout

prix l'unité signifierait pour .....

prix l'unité signifierait pour les autres pays membres entériner le dérapage institutionnel. Ceci ne serait pas dans leur intérêt, ni évidemment dans celui de l'Europe.

Au cas où les Gouvernements des DIX manqueraient à leur obligation de respecter les dispositions et l'esprit des Traités, les industriels, les syndicats, les consommateurs et d'autres groupements d'intérêts devront se mobiliser, du moins s'ils croient que l'Europe peut leur apporter quelque chose. Or, toutes les enquêtes d'opinion prouvent que les peuples des DIX veulent accélérer l'intégration de l'Europe. Mais que font-ils pour obtenir cela ? Pratiquement, rien.

Mesdames, Messieurs, l'Europe n'est pas un quartier de constructions abstraites de Berlaymont, de Charlemagne, de Joyeuse Entrée, abritant des fonctionnaires "sans visage". De même, ne peut-elle rester le simple fait des pères fondateurs, des diplomates, des consultations entre Chefs de Gouvernement, Ministres et bureaucraties nationales.

Non, l'Europe est ce que les forces politiques, économiques et sociales, ses citoyens veulent qu'elle soit. Mais pour cela, il faut que chacun de nous agisse selon ses moyens.

Un exemple d'action .....



Un exemple d'action de grande envergure est le projet de Traité instituant l'Union Européenne que le Parlement vient de proposer. Ce projet n'est pas une rêverie inutile mais une tentative réaliste de faire un pas de plus vers l'intégration. Il part des Traités existants et reprend notamment les lignes de force qui figurent dans le rapport de la Commission sur l'Union Européenne et dans le rapport TINDEMANS il y a neuf ans. En particulier, le Parlement envisage de partager avec le Conseil le pouvoir législatif, d'intégrer la coopération politique dans le système institutionnel de l'Union, de mettre la Commission en mesure de pleinement jouer son rôle d'initiative législative et de gestion par un retour à l'orthodoxie institutionnelle, notamment en ce qui concerne le vote à la majorité.

Le Parlement a eu raison de ne pas faire appel aux Etats pour établir en détail la constitution de l'Union Européenne, mais de la définir lui-même dans un projet de Traité en bonne et due forme. Ainsi, il a démontré que le débat entre représentants des peuples et entre leurs politiques transnationales peut être bien plus fructueux que la négociation entre représentants de Gouvernements.

La meilleure façon pour les Gouvernements et Parlements nationaux d'annoncer leurs vraies couleurs, de réaffirmer leur volonté de travailler ensemble dans le cadre du Traité, et de donner leur engagement de poursuivre l'oeuvre

commune dans l'esprit des Traités ..

commune dans l'esprit des Traités, ce serait de donner leur soutien au projet de Traité du Parlement Européen, comme l'ont fait les premiers le Parlement et le Gouvernement Italiens.

Un deuxième exemple d'action d'envergure est le blocage des passages transfrontaliers par les conducteurs de poids lourds au mois de février dernier. Par cette action, les conducteurs se sont désignés eux-mêmes représentants de tous nos citoyens qui ne sont plus disposés à accepter plus longtemps le maintien des frontières intérieures européennes. Comme disait Martin Luther King en marchant vers Montgomery, "There comes a time that people get tired". Vingt-cinq ans après la fondation de la Communauté, les citoyens ne peuvent pas comprendre comment les contrôles aux frontières - frontières fiscales, techniques, administratives, monétaires - avec leurs pertes de temps, leurs coûts et l'atteinte qu'ils portent au sentiment de liberté individuelle, peuvent être compatibles avec l'idée d'unification européenne. Si les autorités nationales refusent encore d'approuver les nombreuses propositions de la Commission visant à abolir les obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux entre eux, les citoyens de l'Europe continueront à douter de l'Europe.

Mais leur doute n'est-il pas .....

Mais leur doute n'est-il pas en partie aussi de leur faute ? Ont-ils fait assez pour changer les choses ?

L'action des camionneurs a été utile pour rappeler aux Ministres du Commerce et des Transports leur devoir de décider. Lors des derniers Conseils, ces Ministres ont fait preuve d'une certaine volonté d'agir. S'ils ne le font pas dans un délai raisonnable, il ne faudrait pas s'étonner d'une nouvelle action de la part des intéressés.

Laissez-moi mentionner, pour conclure, un troisième type d'action, hypothétique celle-ci : une grande campagne organisée par une "grande alliance" de toutes les Chambres de Commerce d'Europe afin de sensibiliser les Gouvernements et les administrations nationales, - qu'il faut prendre d'urgence toutes les mesures nécessaires pour établir un vrai marché intérieur en Europe. Il n'y a pas de meilleur programme d'emploi que l'on puisse concevoir.

Voulez-vous réduire les retards aux frontières, qui nous coûtent plus de 600 milliards de Francs belges par an ? Demandez la suppression progressive des contrôles qui y sont imposés. Voulez-vous réduire nos frais de transports ? Demandez l'Europe des transports.

Voulez-vous éviter la jungle des impôts..

Voulez-vous éviter la jungle des impôts et taxes croisées ? demandez l'Europe fiscale. Voulez-vous réduire nos risques de change ? Demandez l'Europe monétaire.

Voulez-vous un marché financier plus vaste et dynamique ? Demandez l'Europe financière. Voulez-vous le décloisonnement des marchés publics, l'uniformisation des normes, le développement de la coopération entre entreprises européennes, le développement des secteurs de pointe ? Demandez l'Europe industrielle. Ces objectifs sont trop sérieux pour être confiés aux seuls politiciens et bureaucrates.

A tous ces égards, la Commission a fait des propositions qui se trouvent, parfois depuis longtemps, sur la table du Conseil. Il suffit donc de donner votre soutien organisé à ces propositions. Dans un premier temps, vous pourriez, par exemple, concentrer votre action sur celles qui visent :

- l'établissement d'un vrai marché intérieur, notamment par l'ouverture des marchés publics,

- l'adoption de la XIVème directive TVA, l'introduction du document unique et l'automatisation des procédures de dédouanement, la simplification du régime de transit communautaire, etc.

- la promotion des investissements .....

- la promotion des investissements,
  - le renforcement du S.M.E.,
  - les mesures destinées à canaliser l'épargne vers l'investissement productif en Europe,
  - l'établissement d'un cadre juridique et fiscal visant à faciliter la coopération et le regroupement d'entreprises (Groupement Européen de Coopération, directive concernant le régime fiscal applicable aux sociétés mères et filiales, directive concernant les fusions et scissions, directive visant à éliminer les doubles impositions entre entreprises associées),
  - les mesures de politique des transports qui font l'objet d'un recours en carence du Parlement contre le Conseil pour avoir manqué à son devoir de prendre des décisions dans des délais raisonnables (par exemple, poids et mesures des camions, suppression du contingent communautaire, taxation des véhicules, libéralisation des conditions d'utilisation des véhicules loués, assouplissement des conditions d'exécution du transport pour compte propre, amélioration de la compétitivité des chemins de fer, mise en place d'une politique commune des transports maritime et fluvial, libéralisation partielle du transport aérien).
- les politiques nouvelles .....

- les politiques nouvelles (par exemple, le programme CEE de recherche technologique de base et d'application des nouvelles technologies, le développement des biotechnologies et des télécommunications).)))

Si vous ne renforcez pas votre action en faveur de l'intégration du marché commun, l'Europe risque de rester à la traîne des Etats-Unis et du Japon, avec une production moins dynamique, un emploi plus anémique, une technologie défavorisée par l'étroitesse du marché. Ceci ne pourrait qu'encourager les tentations dirigistes.

Notre compétitivité est pénalisée par le coût de la non-Europe. D'autre part, la non-Europe représente en même temps un coût d'opportunité qui pourrait être exploité à notre avantage et nous permettre de remonter la pente.

Les Chambres de Commerce sont en mesure de comprendre cela. Je formule l'espoir qu'elles en tirent les conséquences par une action commune exceptionnelle au niveau européen.

\*!\*!\*!\*